

**République Algérienne Démocratique et Populaire****EPE Société d'Exploitation Métro d'Alger SPA « SEMA »****Complexe des Annassers- Oued Kniss, Fernane HANAFI (Ex-Chemin Vauban), Hussein Dey – ALGER****N.I.F. : 002016104891602****AVIS D'INFRUCTUOSITE****DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES****N° 05/MOD/2026**

Portant sur lot N°07 : le suivi de parachèvement de la réalisation des travaux de réfection au niveau des stations : Place des Martyres, Ali Boumendjel, Tafoura Grande Poste, Khelifa Boukhalifa, 1er Mai, Aissat Iddir, Hamma, Jardin d'essai, Les fusillés, Amirouche, Mer et Soleil, Hey el Badr, Bachdjerrah tennis, Bachdjerrah, Harrach gare, Harrach centre, Les Ateliers, Gué de Constantine, Ain Naadja.

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'EPE Société d'Exploitation Métro d'Alger SPA « SEMA », déclare l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°05/MOD/2026** paru dans les quotidiens nationaux « **المساء** » du 09/08/2026 et « **LE SOIR D'ALGERIE** » du 11/08/2026, **infructueux**.

Les soumissionnaires souhaitant prendre connaissance du motif, sont invités à se rapprocher des services de L'EPE Société d'Exploitation Métro d'Alger SPA « SEMA », au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

Les soumissionnaires contestants, la décision du service contractant peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés compétente, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.